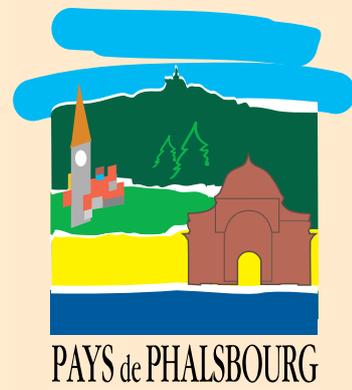


Paroles de Communauté



LETRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PHALSBURG



La déchèterie de Dabo-Neustadtmuhle rencontre un vif succès (voir en page 2)



Le Salon de L'Habitat et des Loisirs, un partenariat réussi (voir en page 7)

SOMMAIRE

| | |
|--|--------|
| La déchèterie de Dabo..... | Page 2 |
| Le réaménagement des berges de la Zorn..... | Page 3 |
| Changements au sein de la Communauté de Communes | |
| Modification du périmètre | Page 4 |
| Projet de nouvelles compétences | Page 5 |
| La Communauté de Communes | |
| au service de sa population | Page 6 |
| Retour sur un partenariat réussi : | |
| le Salon de l'Habitat..... | Page 7 |
| Nouveau : | |
| la Communauté de Communes sur la toile | Page 8 |

EDITORIAL

AU REVOIR chers Phalsbourgeois !

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg a été créée par la grande solidarité des maires du canton de Phalsbourg. C'était il y a 10 ans. Cette même communauté a pris en charge la création d'une zone industrielle : BROUV'EUROP, à la demande de la Ville. C'est elle qui avait fait le choix du site dont vous avez pu lire les péripéties. C'est le Conseil Municipal de Brouvilliers qui seul, a mis fin à tous les espoirs de création d'emplois en refusant son territoire communal au développement économique. Une grande majorité des élus le regrette amèrement. C'est aussi cela la démocratie ! Les élus décideurs assumeront leurs choix.

Le choix des élus de la Ville isole aujourd'hui les Phalsbourgeois du reste du Pays de Sarrebourg. Pour tous les espoirs exprimés dans « L'Arbre des Possibles », cette sécession libère la communauté du joug de Phalsbourg qui bloquait systématiquement toutes les avancées. Notre liberté retrouvée, nous pouvons aujourd'hui reprendre tous vos souhaits avec l'espoir de les mener à bien.

Dans ce numéro de « Paroles de Communauté », vous pourrez constater que nous ne sommes pas restés les deux pieds dans le même sabot. Les déchèteries avancent enfin et seront réservées aux seules communes membres des Communautés de Communes en attendant une contractualisation avec la Ville. Pour ce qui est des services à la population, Portage des repas, Transport à la demande, Partenariat avec le commerce et l'artisanat, Banque de matériel, Site Internet, Annuaire des services, Réhabilitation des fonds de vallée, Péricolaire, Pistes cyclables, Création d'une nouvelle zone d'activités à Mittelbronn, Aménagement des villages, Maison des services, Chambre funéraire entre autre, sont les dossiers sur lesquels nous travaillons.

La nouvelle équipe (sans Phalsbourg) se fera un point d'honneur pour mener à bien et le plus rapidement possible, tous ces dossiers.

Voir la ville se désolidariser des villages environnants, est une situation unique. S'il fallait pour cela l'autorisation du Préfet, ce dernier nous a suivi car il a bien compris qu'avec Phalsbourg nous étions condamnés à faire du sur place.

Libres depuis le 3 août 2004, nous redoublons d'énergie afin de vous démontrer qu'une Communauté de Communes peut apporter espoir à ses ressortissants.

Jean GROSSE
Le Président de la Communauté
de Communes du Pays de Phalsbourg

Directeur de publication : Jean Grosse
Rédaction : Florence Rousseau, Catherine Gosse
Conception et réalisation : Imprimerie L'Huillier
Dépot légal : septembre 2004

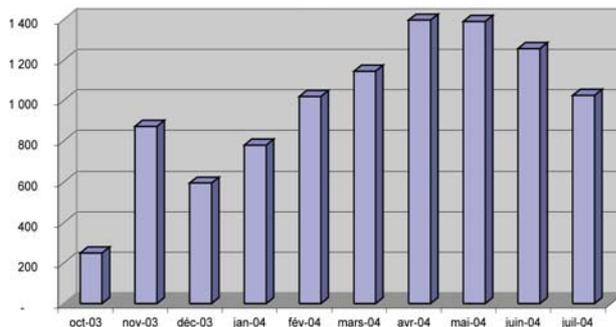


LA DÉCHÈTERIE DE DABO : un succès croissant

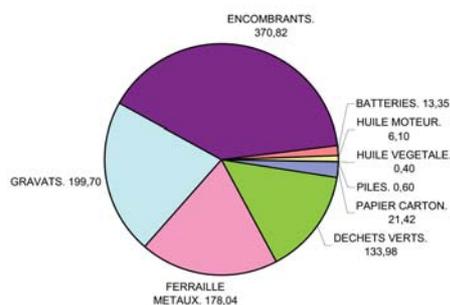
Depuis son ouverture en octobre 2003, la déchèterie de Dabo connaît un vif succès. En effet, c'est plus de 9.730 visiteurs qui, grâce à l'accueil chaleureux de Madame KURTZ, ont pu être guidés et conseillés pour effectuer correctement les dépôts.

Ce sont quasiment 920 tonnes de déchets qui ont pu être retraités par les différentes filières, limitant ainsi les quantités de déchets enfouis au Centre de Stockage de Déchets Ultimes de Hesse.

Évolution du nombre de visiteurs



Répartition des déchets déposés (en tonne)



Comme le montrent les graphiques suivants, la plus grande partie des déchets déposés sont des encombrants, des déchets verts et des métaux.

Par ailleurs, la progression des dépôts de batteries, huiles végétales et huiles de vidange, nous permet de croire à la prise en compte de plus en plus marquée de la protection de l'environnement.

LA DÉCHÈTERIE DE MITTELBRONN : bientôt ouverte !

Dans le cadre de ses actions, la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg consacre un grand volet aux services à la population. La construction, à Mittelbronn, d'une seconde déchèterie est un atout majeur pour l'ensemble de ses habitants.



Les déchets acceptés seront : les encombrants, les gravats, les déchets verts, les métaux et ferrailles, les papiers et cartons, le verre, les huiles de vidange et végétales, les piles et batteries et les déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants liquides, acides bases, produits phytosanitaires, tubes néons et fluorescents, médicaments, ...).

Il est rappelé que toutes les déchèteries de l'Arrondissement de Sarrebourg sont accessibles à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, sur présentation d'un justificatif de domicile, aux horaires suivants :

Les travaux de la déchèterie de Mittelbronn devraient permettre son ouverture au public fin octobre.

Cette déchèterie sera accessible à tous les habitants de la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, ainsi qu'à l'ensemble des habitants des Communautés de Communes de l'Arrondissement de Sarrebourg.

| Communautés de Communes | | | | | |
|-------------------------|---------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|-----------------------|
| Pays de Phalsbourg | | Agglomération de Sarrebourg | Vallée de la Bièvre | Pays de Fénétrange | Des Deux Sarres |
| Dabo-Neustadmühle | Mittelbronn (fin octobre) | Route de Réding | Entre Troisfontaines et Hartzviller | Zone Industrielle de Berthelming | Niting |
| 03.87.07.38.64 | | 03.87.07.37.21 | 03.87.25.58.36 | 03.87.03.12.36 | 03.87.08.87.13 |
| LUNDI | | 9h - 12h 13h - 18h | 14h - 18h | 9h - 12h | |
| MARDI | 9h - 12h 13h - 18h | - | - | - | 9h - 12h |
| MERCREDI | 9h - 12h | 9h - 12h 13h - 18h | - | - | |
| JEUDI | | - | 9h - 12h | 14h - 18h | 14h - 18h |
| VENDREDI | 14h - 18h | 9h - 12h 13h - 18h | - | - | |
| SAMEDI | 9h - 12h 13h - 18h | 9h - 12h 13h - 18h | 9h - 12h 13h - 18h | 9h - 12h 13h - 18h | 9h - 12h 13h - 18h |



RÉAMÉNAGEMENT des berges de la Zorn

La Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, sensible à la préservation de l'Environnement, a souhaité mener un programme de renaturation et de réaménagement des Fonds de Vallée.

Dans ce cadre, elle s'appuie sur la collaboration technique de l'AMEM (Association Mosellane d'Économie Montagnarde). La première action de ce programme s'est portée sur la Vallée de la Zorn.

Après une consultation auprès de sociétés compétentes, la commission d'Appel d'Offre a retenu la société SCHOTT de Dabo pour la réalisation des travaux.



AVANT TRAVAUX



La démarche :

- Objectifs : limiter les crues, redonner de la lumière au cours d'eau, gérer les populations d'arbres le long du cours d'eau, lutter contre l'acidification de l'eau, replanter des arbres pour assurer un entretien pérenne.
- Technique : repérage sur site des travaux à effectuer, par la Communauté de Communes, l'AMEM et l'entreprise SCHOTT Maurice, au fur et à mesure de l'avancée des travaux.
- Informations : rencontre avec tous les propriétaires et les acteurs locaux afin d'expliquer les travaux et la démarche.



APRES TRAVAUX



Les partenaires :

- Technique : AMEM (Association Mosellane d'Économie Montagnarde)
- Financiers : Conseil Général, Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- Acteurs locaux : Associations de pêche, Conseil Supérieur de la Pêche, ONF, VNF, Maires des communes concernées

MODIFICATION *du périmètre*

HISTORIQUE *des décisions*

30 juin 2003

Délibération de la Ville de Phalsbourg souhaitant son retrait de la Communauté de Communes.

8 septembre

Le Conseil de Communauté repousse l'échéance pour se prononcer sur la sortie de la ville et pour tenter de renouer le dialogue.

8 octobre

Le Conseil de Communauté refuse la sortie de la Ville, estimant qu'elle doit rester solidaire des villages alentours.

28 janvier 2004

Rencontre entre les membres du Bureau de la Communauté de Communes et la Ville pour évoquer les nouvelles compétences de la Communauté de Communes.

15 mars

La ville transmet ses remarques sur les propositions de compétences conformément à ce qui avait été convenu au cours de la réunion du 28 janvier.

15 mars

Estimant les exigences de la Ville inégales et désavantageuses pour les 25 communes rurales, le Conseil de Communauté accepte la sortie de la Ville.

17 mars

Notification de la décision à l'ensemble des communes membres qui ont jusqu'au 17 juin pour délibérer (non délibération à cette date équivalent au refus).

Entre le 17 mars et 17 juin

Délibération de chacune des communes (6 ont refusé la sortie).

3 août

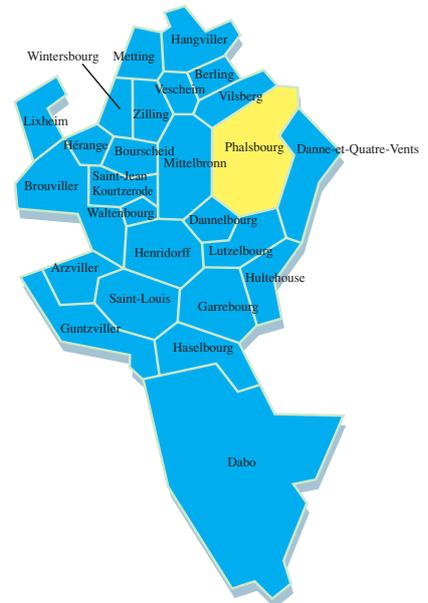
Arrêté préfectoral modifiant le périmètre de la Communauté de Communes.



Ancien périmètre

CARACTÉRISTIQUES *du nouveau territoire :*

- 25 communes
- 12.778 habitants
- 38 délégués titulaires
- 38 délégués suppléants



Nouveau périmètre

QU'EST-CE QUI VA CHANGER *concrètement pour les habitants :*

La Communauté de Communes ne sera plus l'interlocuteur privilégié des Phalsbourgeois, qui s'adresseront désormais à leur mairie. La situation reste inchangée pour les autres habitants.

PROJET de nouvelles compétences

Dans "L'Arbre des Possibles", les habitants ont souhaité que la Communauté de Communes réponde à leurs attentes. Pour ce faire, elle doit se doter de nouvelles compétences.

Elle exercera les compétences décrites ci-dessous, une fois entérinées par les conseils municipaux des communes membres.

ÉCONOMIE

Développement Economique

Économie

- Création de zone d'activités > à 4 ha située à proximité immédiate d'une voie d'accès à l'autoroute, évitant la traversée d'une agglomération,
- Extension de zones existantes,
- Reprise et aménagement de friches artisanales, industrielles et tertiaires,
- Actions favorisant le maintien, l'extension et ou l'accueil d'activités économiques,
- Actions de communication et de promotion économique du territoire.

Tourisme

- Création de zone d'activités > 1 ha,
- Actions de communication et de promotion,
- Aménagement de sites touristiques liés à la navigation fluviale,
- Pistes cyclables,
- Villages de gîtes (minimum 6 gîtes).

Aménagement de l'Espace

- Étude de numérisation des données cadastrales,
- Politique de développement du Pays de Sarrebourg,
- Constitution de réserves foncières.

SERVICES À LA POPULATION

- Maison des Services
- Transport à la Demande
- Haut Débit (ADSL, ...)
- Portage de Repas à domicile
- Péri-scolaire
- Banque Intercommunale de matériel
- Chambre funéraire

CADRE DE VIE

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Opérations de reconquête paysagère.

Logement et cadre de vie

- Aménagement des entrées de communes et des sites remarquables.

Equipements culturels

- École de Musique.
- Complexes culturels (>400m²) ayant vocation culturelle innovante.

La Communauté de Communes AU SERVICE DE SA POPULATION

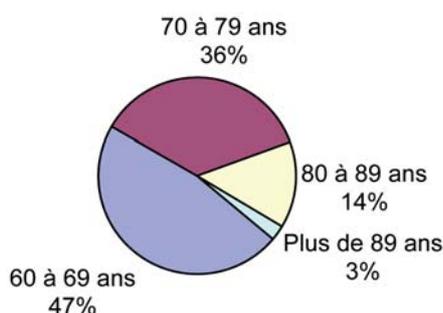
Dans le cadre de la Charte de Développement « L'Arbre des Possibles », il a été mis en évidence des attentes de la part des habitants.

Ainsi, la Communauté de Communes a souhaité recenser les besoins en effectuant dans un premier temps des enquêtes dans 2 domaines : le Portage de Repas à domicile et le Transport à la Demande.

LE PORTAGE DE REPAS à domicile :

Ce service permettra de livrer un repas équilibré et complet aux personnes souhaitant se faciliter le quotidien.

Répartition de la population du Territoire



Grâce à la collaboration active des mairies, la Communauté de Communes a pu étudier les besoins exprimés par 379 foyers.

L'enquête menée a démontré une forte demande en ce domaine sur l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi, la Communauté de Communes effectue actuellement une étude en rapport avec la réglementation en vigueur et a pris contact avec des prestataires locaux potentiels.

LE TRANSPORT à la demande :

Ce service de ramassage par mini-bus est destiné à tous ceux qui ne peuvent pas se déplacer par leurs propres moyens. Il suffira de réserver par téléphone et au minimum la veille, pour être cherché à domicile, déposé à l'endroit désiré et ramené chez soi, aux heures choisies. Une participation financière sera demandée à chaque usager.

Pour mieux véhiculer l'image du projet et pour répondre aux éventuelles interrogations des habitants, une commission a été créée pour suivre ce dossier. Constituée d'un représentant par commune, elle s'est réunie la 1ère fois le 23 juin 2004 à Mittelbronn.

Chaque membre de la commission a pour mission de recenser les besoins sur sa commune.

Les résultats de cette enquête, en cours de réalisation, seront connus prochainement.



Distrinavette : service de transport à la demande de la Communauté de Communes de la Région de Saverne

Toutes les personnes désirant encore participer à ces enquêtes peuvent prendre contact avec leur mairie ou la Communauté de Communes.

Retour sur un partenariat réussi : **LE SALON DE L'HABITAT ET DES LOISIRS**

Fruit d'un riche partenariat entre l'Association des Métiers de Sarrebourg et la Communauté de Communes du Pays de Phalsbourg, le Salon de l'Habitat et des Loisirs s'est déroulé les 1^{er} et 2 mai 2004.



Un exposant extérieur

Cette première édition a permis à plus de 10.000 visiteurs, principalement originaires de l'Arrondissement de Sarrebourg, de découvrir ces artisans locaux, sur une surface totale de 1100 m² (dont 300 m² à l'extérieur) à l'Espace Cougar de Saint Jean Kourtzerode.

Plus d'une trentaine d'artisans présentaient leurs activités, l'occasion pour eux de faire découvrir leur savoir-faire, leurs métiers et ainsi susciter des vocations.



Un des stands intérieurs

Cette manifestation doit également son succès à la présence sur place de restauration et d'une animation, gage d'une ambiance chaleureuse et conviviale.

Bilan et tombola



Bilan et Remise officielle des prix de la tombola

La tombola organisée tout au long de ce week-end, a fait de nombreux heureux et a donné l'occasion de se retrouver autour d'un verre de l'amitié, quelques semaines plus tard pour la remise des prix.

L'Association des Métiers de l'Arrondissement de Sarrebourg a dressé un bilan positif pour tous les intervenants : artisans, organisateurs et partenaires. Tous se sont dits favorables pour renouveler l'expérience en 2005.

NOUVEAU

La Communauté de Communes **SUR LA TOILE**

La création d'un site internet faisait l'objet d'une des 52 fiches – projet de « L'Arbre des Possibles », dans la partie consacrée aux services à la population. Après une année de réflexion, la Communauté de Communes est présente sur internet, depuis le 16 juillet dernier, à l'adresse www.paysdephalsbourg.fr

Historique

- 2002** : fiche projet de « L'Arbre des Possibles »,
- Août 2003** : constitution d'une commission internet, présidée par M. Freddy MERTZ (Maire de Hangviller),
- Janvier 2004** : plusieurs sociétés sont consultées sur la base d'un cahier des charges précis,
- Février 2004** : la commission présélectionne 4 sociétés parmi les 8 ayant répondu,
- Mars 2004** : une délibération du Conseil Communautaire entérine le choix de la société Illicoweb, proposé par la commission,
- Avril 2004** : la commission valide la charte graphique,
- Mai 2004** : la commission valide le contenu,
- Juin 2004** : la société Illicoweb est destinataire du contenu,
- 12 juillet 2004** : présentation du site internet à la presse, aux personnalités et aux élus locaux,
- 16 juillet 2004** : mise en ligne du site internet.

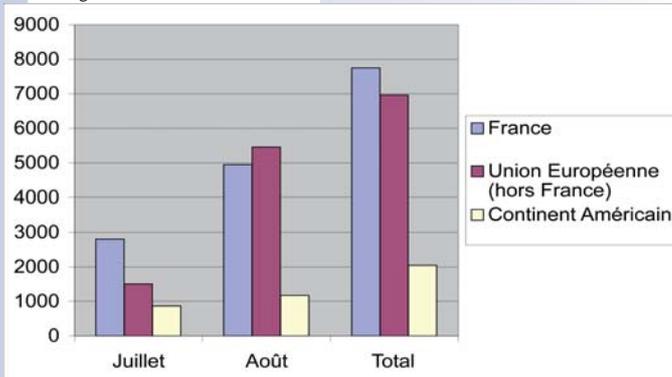


LES PREMIERS visiteurs

Depuis sa mise en ligne, le site internet a été visité par plus de 500 internautes différents (au 31 août 2004). Il est à noter que les visites sont concentrées entre le mercredi et le vendredi, principalement de 8 à 16 heures. Les origines des visiteurs sont très diverses, comme le montre le graphique, ci-contre. Plusieurs pays étrangers y sont représentés : Etats-Unis, Canada, Suède, Allemagne, Luxembourg, Belgique, Grande-Bretagne et Hollande. La proportion de visiteurs français a baissé en août par rapport à juillet.

Enfin, il est à noter que ces statistiques ne seront vraiment significatives qu'à partir du moment où le référencement et la communication autour du site seront effectifs.

Origine des internautes



ADSL : action pour le désenclavement de notre territoire

Le territoire souffrant d'un déficit notoire en matière d'accès aux Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC), et particulièrement pour l'internet haut débit, la Communauté de Communes a souhaité intervenir pour accélérer la mise en place des réseaux par France Télécom.

C'est pourquoi, elle a organisé un recensement des adhésions potentielles à l'ADSL sur l'ensemble de ses communes.

Elle a ensuite rencontré la société France Télécom, qui au vu des résultats s'est engagée à accélérer son programme d'installation. Ainsi, la quasi-totalité du territoire sera desservi d'ici fin 2005. Seul le sort de 4 communes (Berling, Hangviller, Metting et Vesheim) reste en suspend, pour des raisons techniques. La Communauté de Communes reste, cependant, vigilante quant à la résolution de cette particularité dans des délais raisonnables.

Communauté de Communes
du Pays de Phalsbourg
7 rue de France - BP 90112
57371 PHALSBOURG Cedex
Site Internet : www.paysdephalsbourg.fr
mail : contact@paysdephalsbourg.fr
Ouverture : du lundi au jeudi 8h-12h / 13h-17h
le vendredi : 8h-12h

